



Union Nationale des
Syndicats Autonomes

COMMUNICATION REGIONALE

AVRIL 2024

Du côté des prélèvements

LORIENT

Déménagement de la Maison Du Don

Un nouvel emplacement a été choisi pour accueillir la MDD en fin d'année, cette relocalisation la rapprochera du centre ville et des donneurs potentiels.

Ce nouveau site en plus de pouvoir augmenter le nombre de fauteuils de prélèvement de plasma va également permettre de faire des économies de loyer.

En revanche la question de la restauration se pose.

Est-il envisagé une solution de restauration collective à proximité?

Une prime panier sera elle attribuée?

Le fait de partir d'un nouveau local va nécessiter de partir d'une feuille blanche et de repenser beaucoup de choses.

Avertis de ce déménagement, **les personnels s'inquiètent des possibilités de stationnement des voitures, des motos et voudraient un local sécurisé pour les vélos.**

Les salariés demandent également de **prévoir la présence de douches** pour ceux qui font le choix de se rendre au travail à vélo ainsi que pour ceux pratiquent la course à pied pour venir ou le font pendant leur pause déjeuner.

Soucieux de pratiquer une activité physique bénéfique, de réduire leur empreinte carbone ou juste de faire des économies, ils sont de plus en plus nombreux à venir en 2 roues et cela doit être encouragé.

La salle de pause devrait se trouver à l'étage, cet espace est actuellement en open space, **la mise en place d'une cloison** devra être envisagée pour créer un lieu calme permettant de vraiment déconnecter.



Union Nationale des
Syndicats Autonomes

Du côté des prélèvements

RENNES

Modification de cadence et changements d'horaires

Le personnel a en partie été entendu, les cadences avaient créé un état de **fatigue extrême**, il aurait été difficile de tenir dans le temps comme cela.

L'équipe était déjà bien épuisée par **ces 4 premiers mois de prélèvements bien au dessus des objectifs**.

L'encadrement les a entendu.

Mais les nouveaux horaires restent un problème pour de nombreuses personnes.

On est bien conscient que des changements sont nécessaires **mais cela ne doit pas se faire au détriment de la santé des salariés et de leur vie de famille**.

Le risque que le nombre d'absences repartent à la hausse n'est pas à écarter, les **départ de personnels usés** non plus.

Les solutions proposées sont:

- **Le poste plaquettes du mercredi** va être **avancé d'une heure** ce qui fera 9h-18h30, ça réduira également les risques de finir en retard pour le personnel d'après-midi à la cafétéria.
- Du lundi au jeudi les horaires de **prise de poste à la cafétéria** seront **avancés de 15min** (12h15 au lieu de 12h30)



MOINS SEUL·ES PLUS FORT·ES AVEC L'UNSA



Du côté des supports

BREST

Réorganisation des services généraux

Le départ prochain du magasinier de Brest et la sous-traitance de l'entretien des locaux va nécessiter une réorganisation.

La direction a présenté au CSE le redéploiement des personnels qui seront concernés par cette réorganisation.

La méthode utilisée pour le réaménagement des postes du personnel concerné est à nos yeux un exemple à suivre.

Tout paraît avoir été fait comme ça devrait l'être à chaque fois, de l'analyse de la situation aux besoins des différents services, de l'échange avec le responsable de site à l'écoute des personnels.

Ces changements semblent pleinement satisfaire ces salariés.

- L'ancien technicien occupera le poste de magasinier, sa suppléance sera assurée par un agent d'entretien.
- Le responsable des SG sera pour 0,9 ETP au service technique et 0,1 ETP au poste de chef d'équipe entretien.
- Un agent d'entretien rejoindra l'UPR à hauteur de 0,5 ETP.

Cela engendrera de nouvelles contraintes pour les remplacements pendant les congés, les concernés arriveront sûrement à s'entendre.





Union Nationale des
Syndicats Autonomes

Mobilité

Quel que soit le moyen de transport utilisé, nous avons besoin du plus grand nombre de réponses.

Accordez-nous un peu de votre temps pour répondre à ce court sondage national UNSA, il nous permettra d'avoir un maximum d'informations pour pouvoir aborder les prochains accords mobilité. Ce sondage va également nous permettre d'orienter nos revendications pour les Négociations Annuelles Obligatoires (NAO)

Sur certains sites bretons des frais de stationnement sont apparus, ils plombent le pouvoir d'achat et nuisent à l'équité.

Dans certaines régions, les frais de stationnement peuvent faire l'objet d'une participation de l'EFS, à nous d'ouvrir les yeux de la direction face à cette inégalité parmi tant d'autres.

Frais de Transport



MARTIN Nicolas - Chauffeur technicien – Rennes
Représentant Syndical UNSA au CSEC
Délégué Syndical Régional UNSA EFS Bretagne
Élu UNSA Titulaire au CSE

mail: unsa.efs Bretagne@gmail.com

tél: 06 78 38 86 62



PS: Si vous ne souhaitez plus recevoir cette communication, vous pouvez décider de vous-même de bloquer l'expéditeur via la fonction « courrier indésirable » de votre messagerie.